



Formation « Pilotage d'une installation L3 / A3 »

Comment exploiter en toute sécurité une zone de confinement biologique de niveau 3 ? Quelles sont les bonnes pratiques à mettre en place ?

L'utilisation de zones de confinement de niveau 3 permet la mise en œuvre d'agents biologiques hautement pathogènes pour l'homme et/ou l'animal. Ces installations présentent de multiples spécificités non seulement en terme structurel, mais également au niveau de leur exploitation au quotidien ou encore dans le cadre de leur désinfection par voie aérienne. Le pilotage de ce type d'environnement atypique nécessite donc de disposer de compétences ciblées et adaptées, afin de maîtriser l'installation et les activités qui y sont menées en termes de sécurité biologique et de sûreté biologique.



© Philippe Hoest - CIPHE

Objectifs :

- Connaître et maîtriser les techniques d'exploitation d'une zone de confinement de niveau 3
- Posséder les connaissances de base pour la gestion des contrôles et qualifications sur l'installation et les équipements critiques
- Savoir adapter son comportement en fonction des situations pour éviter les contaminations
- Acquérir les bonnes pratiques associées

Public cible : Cette formation s'adresse en priorité aux responsables d'exploitation d'un laboratoire ou d'une animalerie confinés de niveau de sécurité biologique 3. En fonction du nombre de places restantes cette formation sera ouverte aux responsables d'installation confinée du niveau de sécurité biologique 2 (L2/A2).

Prérequis exigé : Exercer ou débiter l'exploitation d'une zone de sécurité biologique de niveau 3 ou éventuellement de niveau 2

1 session

- ▶ 16 et 17 octobre 2019
- ▶ 15 participants
- ▶ Meudon (92) - Campus CNRS

Contacts

Inscription : Armelle BROT
armelle.brot@cnrs.fr

Renseignements : Philippe HOEST
philippe.hoest@inserm.fr

Inscriptions

Avant le 09/08/2019
Formulaire d'inscription
en ligne : [Cliquez ici](#)

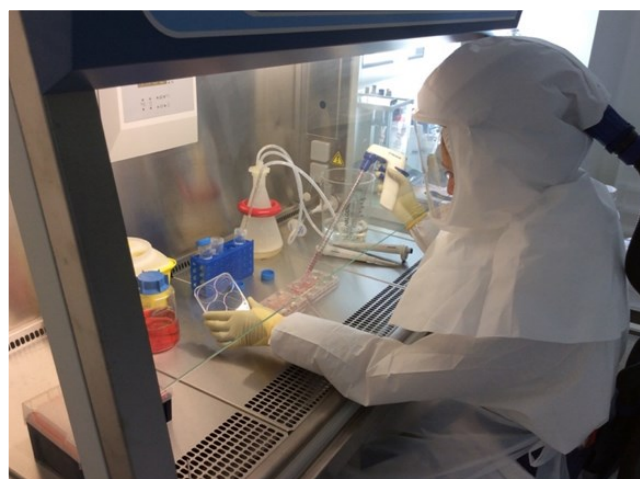
PROGRAMME

THEMES ABORDES :

- * Les règles de base de l'exploitation d'une zone de confinement biologique de niveau 3
- * Les postes de sécurité microbiologiques et autres enceintes séparatives
- * La maintenance et le processus de qualification des équipements / installations
- * Les équipements de protection individuelle
- * La désinfection des surfaces par voie aérienne
- * La gestion des déchets à risques biologiques
- * Cas des animaleries A3 rongeurs
- * Le plan d'urgence interne
- * Exercices et études de cas

Intervenants :

- Philippe HOEST, responsable opérationnel de la plateforme L3-A3 au CIPHE - expert en sécurité biologique et sûreté biologique
- Stéphane NICOLAS, ingénieur régional de prévention et de sécurité de la délégation Provence et Corse du CNRS (DR12) et spécialiste de la prévention du risque biologique
- Pascal OLIVIER, conseiller prévention à l'université de Lille et spécialiste de la prévention du risque biologique
- Janine WYBIER, chargée de mission national du CNRS pour les risques biologiques



© Philippe Hoest - CIPHE



© Philippe Hoest - CIPHE

Coordination nationale de prévention et de sécurité

1, place Aristide Briand 92195 Meudon Cedex

Tel : 01 45 07 54 88 / Mail : cnps@cnsr.fr